



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### politique de la santé

Question écrite n° 26286

#### Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la situation des jeunes en matière de santé, qui constituent une population à risque à bien des égards. En effet, s'il n'existe pas de pathologie strictement liée à la condition « jeune », les causes de mortalité des jeunes gens âgés de quinze à vingt-quatre ans sont en revanche très caractéristiques. Les accidents de la route et les suicides en sont les premières causes, le taux de suicide des jeunes a triplé au cours des vingt dernières années. Différents facteurs font que les comportements à risque se multiplient chez les jeunes, et que leur état physique et psychologique est menacé. Ainsi, cherchent-ils à accorder plus de valeur au temps présent ou à minorer la sécurité et la préservation du futur. Est-ce l'environnement dans lequel ils évoluent qui agit directement sur leur état physique et psychologique ? Toujours est-il que l'angoisse ou la réalité du chômage, l'anxiété de l'échec aux examens, la peur du sida, l'emportent souvent sur le bien-être social. Le taux de suicide élevé et la consommation de psychotropes et substances illicites révèlent ce mal être. Aussi, une enquête lancée par la Mutuelle nationale des étudiants de France, en 1994, nous apprend que 47 % des étudiants et 58 % des jeunes en situation précaire n'utilisent jamais de préservatifs. Par ailleurs, cette enquête nous informe que 50 % des étudiants déclarent consommer des médicaments pendant la période d'examen, dont seulement 34 % d'entre eux le font sur prescription médicale. Les problèmes de santé tant physiques que psychiques de ces jeunes peuvent constituer, au seuil de leur entrée dans la vie active et de leur insertion sociale, un handicap certain. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quels sont les moyens financiers et humains qu'il entend dégager pour répondre aux problèmes de santé spécifiques à cette classe d'âge.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jack Lang](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26286

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé et handicapés

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 1999, page 1364

**Question retirée le :** 1er mai 2000 (Fin de mandat)